



Réunion régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le vendredi 15 octobre 2004 à Marseille

CITÉ NATIONALE DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Siège social : Palais de la Porte Dorée • 293, avenue Daumesnil • 75012 Paris
Adresse postale : 4, rue René-Villermé • 75011 Paris • Tél. : + 33 1 40 09 69 19 • Fax : + 33 1 43 48 25 17
www.histoire-immigration.fr • info@histoire-immigration.fr

Avant-propos

Au dernier trimestre de l'année 2004, le Gip Adri, devenu la Cité nationale de l'histoire de l'immigration⁽¹⁾, a organisé quatre réunions interrégionales de présentation du projet de la Cité. Ce "tour de France", initié dans les régions PACA, Rhône-Alpes, Auvergne, Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne a rassemblé des acteurs institutionnels, associatifs et économiques impliqués dans la réflexion sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Outre une présentation du futur musée qui s'ouvrira à la Porte Dorée en 2007, ces réunions servent de point de départ à un repérage des acteurs au plan régional et à une discussion sur les éventuelles modalités de collaboration avec la future Cité. Préalablement à chaque réunion, un répertoire des acteurs et projets locaux ou régionaux portant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, a été publié par la Cité⁽²⁾. Cet inventaire permettra, nous l'espérons, de jeter les bases de ce futur réseau, et instaure, nous en avons été témoins, un débat dans chaque région sur ce sujet.

Le compte-rendu que vous allez parcourir reprend l'ensemble des présentations et des débats qui ont eu lieu. Malgré des spécificités régionales que nous évoquerons par ailleurs, les débats ont donné lieu à des interrogations et des remarques souvent similaires.

La définition de l'objet de la Cité a généralement fait débat et, avec elle, la délimitation historique et conceptuelle du terme "histoire de l'immigration". Comme vous pourrez le constater, la réponse de la Cité à ce sujet a été constante : certes l'exposition permanente présentera deux cents ans d'histoire (du début du XIX^e siècle à nos jours), mais, au fil des années, des expositions temporaires permettront d'aborder des sujets plus larges, comme la traite et l'esclavage, ou plus restreints comme les petites immigrations localisées dans certaines régions ou les immigrations de populations spécifiques. La volonté de la Cité est de favoriser le débat sur ce qui est ou non à inclure dans la délimitation de l'objet de la Cité.

Le deuxième sujet de débat abordé dans les quatre régions concerne la création d'un futur réseau d'acteurs opérant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration. Il a ainsi été question de la place des associations dans la création et le fonctionnement de ce réseau, ainsi que des moyens et de l'organisation qui le définiront. Certaines réunions ont seulement abordé ces questions, d'autres, parce que le programme de la réunion favorisait sur ce point un échange spécifique, ont apporté quelques éléments de réponse. La Cité réfléchit à la forme et au contenu à donner à ce réseau, et les réunions régionales sont importantes pour alimenter cette réflexion. Relative à cette notion de réseau, la question de la présence de la Cité en région a donné lieu à de nombreuses discussions. Là encore, la Cité étudie les modalités et les possibilités de cette présence, même si l'idée d'antennes régionales de la Cité a été écartée.

Les différences constatées entre les régions visitées tiennent à deux facteurs principaux. Tout d'abord, à la spécificité de l'immigration dans ces régions. On a ainsi davantage débattu de l'immigration coloniale et postcoloniale à Marseille ou à Lyon et de ses spécificités : islam, migrants isolés, rapatriés. En Aquitaine et dans une certaine mesure en Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne, il aura davantage été question de l'immigration espagnole, italienne ou

portugaise. À Marseille et à Lyon, on aura remarqué que les questions sociales (portant sur l'actualité de l'immigration) étaient fortement liées à l'histoire et à la mémoire de l'immigration, alors qu'à Bordeaux et Nantes, l'aspect historique et culturel était en premier plan. Il faut ajouter que les questions sur les traites négrières et l'esclavage ont été particulièrement évoquées dans ces deux ports. La seconde différence tient à la forme de la réunion régionale. Ainsi à Bordeaux et à Nantes, les acteurs ont pu s'exprimer davantage sur la méthodologie liée aux projets, les problèmes de leur capitalisation, la difficulté de leur réalisation. Ces deux réunions ont mis en exergue l'importance patrimoniale de la création d'un réseau et de la protection des éléments recueillis dans le cadre de la réalisation de projets.

Les préfets et leurs services ont fait montre d'un accueil chaleureux et d'un intérêt sensible pour le projet de la Cité. Qu'ils en soient ici remerciés. Le succès de ces réunions et le débat fructueux qu'elles ont suscité doit beaucoup à l'engagement appuyé des services régionaux de l'État (SGAR, Drac, rectorats) comme des délégations régionales du Fasild ;ils constituent les appuis majeurs de la création de la Cité en région. Les collectivités locales se sont aussi fortement mobilisées lors de ces réunions. La mobilisation des associations, des acteurs économiques et des élus a amplement participé de ces premiers résultats. La Cité nationale remercie donc tous ces partenaires pour leur disponibilité et leur intérêt dans ce projet qui ne saurait exister et atteindre ses objectifs sans leur participation active.

1. Décret n° 2004-1549 du 30 décembre 2004 relatif à la création du groupement d'intérêt public "Cité nationale de l'histoire de l'immigration".

2. La réunion régionale en PACA n'a pas, faute de temps, bénéficié de la version imprimée de ce répertoire. La version électronique, régulièrement actualisée, est consultable sur le site de la Cité : www.histoire-immigration.fr

Présentation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration par Jacques Toubon

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration qui ouvrira ses portes en 2007, vise à être une œuvre de caractère civique, politique et social par le biais d'une institution culturelle et éducative.

1. La genèse du projet de Cité nationale

Quelques dates



| PRÉSENTATION | |
|---------------------------------|---|
| QUELQUES DATES | |
| MISSION DE PRÉFIGURATION | 21 avril 1992 Rapport de l'association pour un musée de l'histoire de l'immigration |
| LES ENJEUX | 22 novembre 2001 Remise du rapport pour la création d'un centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration au Premier ministre |
| LES OBJECTIFS | 10 avril 2003 Création de la mission de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration, sous la présidence de Jacques Toubon |
| UNE NOUVELLE INSTITUTION | 8 juillet 2004 Lancement de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration |
| | 1er janvier 2005 Création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration |

Nous avons devant nous un champ immense à parcourir, nous sommes encore dans les limites du projet de la Cité.

La France est, et a été, un pays d'immigration, le seul de ce type en Europe. Elle a accueilli de nombreux étrangers qui, pour une grande partie, se sont intégrés et sont devenus français.

Il y a plus de quinze ans, des historiens, des chercheurs, des associations, ont posé la question de la reconnaissance de l'immigration comme partie constitutive de l'histoire nationale. C'est notamment le livre de Gérard Noiriel, *Le creuset français*, qui a lancé l'idée de créer un centre sur l'histoire de l'immigration. Ce livre se termine par un appel à donner une reconnaissance publique à cette histoire de l'immigration. Il fallait en effet briser l'idée, selon laquelle, il existe des Français d'un côté et des immigrés de l'autre.

Néanmoins, ce projet fut difficile à mettre en place. Dans les années 90, la mise en valeur des cultures importait plus que l'intégration des populations immigrées dans l'histoire de France. Pendant plusieurs années, la situation n'a pas vraiment évolué, même s'il y a pu y avoir des événements ponctuels, comme la passionnante exposition "Toute la France" réalisée par la BDIC et présentée aux Invalides à la fin des années 90.

À l'aube des années 2000, ce projet de centre de mémoire a été remis en lumière grâce à l'action inlassable de militants et d'universitaires. Sur le plan politique, en 2001, le Premier ministre, Lionel Jospin, a passé commande à Rémy Schwartz, membre du Conseil d'État et à Driss El Yazami, de l'association Génériques, d'un rapport de faisabilité. Le rapport pour la création d'un centre national de l'histoire et des cultures de l'immigration fut remis en novembre 2001. À la veille de l'élection présidentielle de 2002, Jacques Chirac a inscrit dans son programme présidentiel de cohésion nationale la création d'un centre de ressources et de mémoire de l'immigration. Le gouvernement, en conclusion du Comité interministériel à l'intégration d'avril 2003, a ensuite décidé la mise en place d'une mission d'étude et de préfiguration du Centre de ressources et de mémoire de l'immigration, qu'il a demandé à Jacques Toubon de présider.

Le 8 juillet 2004, le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a entériné le rapport remis en mars par la mission et a officiellement lancé la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.



Les réunions régionales ne sont que la continuation de la méthode participative employée pendant 15 mois pour rédiger le rapport de la mission. Cette méthode s'est appuyée sur un Comité de pilotage, constitué à partir des travaux de 3 piliers :

1^{er} pilier : un Comité technique, rassemblant les administrations et les ministères compétents.
2^{er} pilier : un Conseil scientifique, réunissant des experts (historiens, archivistes, chercheurs...).
3^{er} pilier : un Forum des associations, des collectivités locales et des partenaires socio-économiques. L'aide technique a été apportée par le Gip Adri (Agence pour le développement des relations interculturelles).

De plus, le projet a été confronté à ces référents lors d'un colloque organisé en novembre 2003 à la Bibliothèque nationale de France. La décision fut prise alors de proposer la création d'un

lieu culturel, à caractère patrimonial, permettant de redonner toute sa noblesse à l'histoire de l'immigration. En mars 2004, un rapport préfigurant les différents aspects de la future Cité a été rendu au Premier ministre. Depuis, la version téléchargeable en ligne a suscité plus de 15 000 requêtes, c'est un chiffre remarquable qui montre l'intérêt des Français pour ce projet.

2. L'objet de la Cité nationale

Les enjeux

| PRÉSENTATION | |
|---------------------------------|--|
| QUELQUES DATES | Un enjeu de cohésion nationale : créer un point de repère identitaire |
| MISSION DE PRÉFIGURATION | L'approche historique pour reconnaître la place de l'immigration dans la Nation |
| LES ENJEUX | Une vocation culturelle par une programmation variée |
| LES OBJECTIFS | Une vocation pédagogique pour sensibiliser les plus jeunes aux aspects trop longtemps méconnus de l'histoire de France |
| UNE NOUVELLE INSTITUTION | |

Les objectifs

| PRÉSENTATION | |
|---------------------------------|--|
| QUELQUES DATES | Faire connaître l'histoire de l'immigration depuis le début du XIXème siècle jusqu'à nos jours |
| MISSION DE PRÉFIGURATION | Replacer cette histoire dans l'Histoire de France |
| LES ENJEUX | Eviter tout repli identitaire ou nostalgique |
| LES OBJECTIFS | |
| UNE NOUVELLE INSTITUTION | |

Le but de la Cité nationale est de montrer l'apport de l'immigration dans l'histoire de la nation et dans la constitution de l'identité française. Il s'agit de donner sa vraie place à l'histoire – aux histoires – de l'immigration dans l'histoire et la civilisation de la France.

La civilisation française a été constituée par l'ensemble de ces contributions. L'histoire démontre, en effet, que s'il y a des Français, c'est pour une grande part grâce aux immigrés, car leur place est essentielle dans la fabrique de la nation. On prend aussi conscience aujourd'hui de l'identité multiple de notre nation.

Grâce à la Cité, nous voulons montrer qu'il n'y a pas de peuple premier, qu'il n'y a pas deux histoires séparées de la France. Ainsi, raconter l'histoire de l'immigration, c'est aussi et surtout raconter l'histoire de la France, dans une démarche d'intégration.

La France est un pays d'immigration, c'est une de ses principales caractéristiques. Cette immigration s'est accompagnée d'un processus historique d'intégration, qui a permis de "fabriquer" des Français. L'apport de l'immigration est très peu traité, par exemple, dans les manuels scolaires. Elle est quelquefois abordée de façon partielle dans les sujets liés à la démographie ou aux droits de l'homme. Il faut modifier notre regard sur l'immigration, permettre la reconnaissance et la valorisation de l'immigration.

3. Les formes de la Cité

La création de cette Cité doit être partenariale et participative. À travers ses partenaires, la Cité établira un programme de travail partout en France, avec le futur musée national des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille, avec le musée de l'Homme à Paris, ou avec des collectivités locales, des centres de recherche, des universités...

Un lieu

La Cité nationale sera composée de plusieurs pôles :

1. Pôle patrimonial, avec une politique de collecte du patrimoine matériel et immatériel.
2. Pôle de l'action scientifique et pédagogique (relations avec l'éducation nationale, modules pédagogiques) et centre de ressources (archivage, numérisation de documents, recherche, diffusion, édition).
3. Pôle de la programmation culturelle et artistique, les expositions temporaires sont déjà envisagées sur 10 ans.

4. Pôle de la diffusion et des publics

Un musée national vivant

L'idée de faire un musée de l'histoire de l'immigration est importante, car collecter la mémoire de l'immigration, ancienne et récente, et conserver ce patrimoine fragile est une nécessité. Ce musée n'aura pas de collection à son origine ; celle-ci se constituera au fur et à mesure et comprendra, outre des objets, des ressources vivantes (recueil de témoignages audiovisuels ou sonores). Ce projet est d'ailleurs en phase avec la tendance actuelle de valorisation et de pro-



UN MUSÉE NATIONAL

-une installation permanente retraçant l'histoire de l'immigration depuis le début du XIXème siècle jusqu'à nos jours

-une collection à constituer rassemblant les traces matérielles et immatérielles de l'histoire de l'immigration en France (documents, œuvres d'art, témoignages, objets, etc.)

tection du patrimoine immatériel (cf. la convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, signée en octobre 2003).

Le musée présentera dès 2007 une installation permanente intitulée "Repères", ayant une approche chronologique et pédagogique de la construction de la nation. Dans cette installation permanente, nous voulons associer une approche scientifique à une approche sensible de l'histoire de l'immigration.

Un centre de ressources multimédia



UN LIEU DE RESSOURCES

Une médiathèque multimédia

-ouverte au grand public comme aux spécialistes

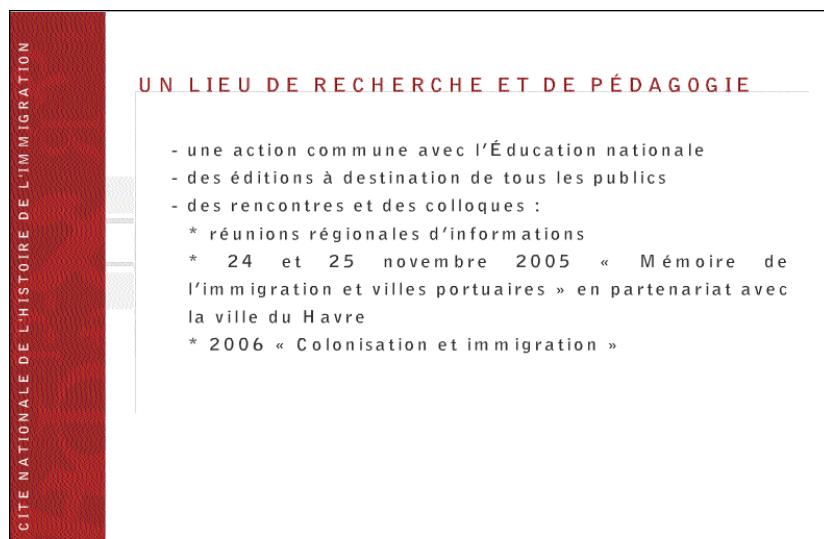
-mettant à disposition la documentation, les archives et les autres fonds de l'histoire de l'immigration (fonds sonores et audiovisuels notamment, ainsi qu'un grand nombre de bases de données)

Nous allons créer un centre de ressources dédié non seulement aux chercheurs, mais aussi au grand public, notamment via l'Internet et le numérique.

Au sein de ce centre de ressources, on trouvera une cellule en lien avec l'Éducation nationale. Nous avons notamment pour grand projet de revoir les manuels scolaires. Jusqu'à présent,

l'histoire de l'immigration est étudiée en géographie, par l'intermédiaire de la démographie ou de l'éducation sociale et juridique (ex-éducation civique), par le biais du respect des droits de l'homme ou de la lutte contre les discriminations. La Cité veut faire en sorte que l'histoire de l'immigration soit véritablement enseignée en cours d'histoire. Nous avons lancé, à titre expérimental, des projets-pilotes dans l'académie de Créteil.

Un réseau



L'établissement public situé à Paris, au Palais de la Porte Dorée, ne sera qu'un élément de la Cité nationale. Un des enjeux de cette Cité est la création d'un réseau national et international. Les réunions régionales doivent engager un travail qui permettra de développer des projets, de faire participer les villes, les entreprises, les centres culturels et les associations en région à toutes les activités du musée. La vocation de la Cité est de recenser, de mettre en valeur et de faire connaître les projets que ces acteurs mènent.

Dans un premier temps, nous souhaitons, notamment lors de l'organisation de réunions régionales, dialoguer avec les opérateurs (villes, entreprises, centres culturels) qui ont des compétences et des idées. Tout d'abord pour échanger et débattre ensemble du projet de la Cité et pour les modalités de travail et de coproduction ensuite. La Cité est un projet partenarial, qui ne se substituera ni aux porteurs de projets ni à des structures de subvention comme le Fasild. La Cité souhaite être la vitrine nationale des régions.

Les moyens d'action et la programmation culturelle

Luc Gruson, directeur et Marie Poinsot, responsable du département Réseaux et Rencontres

Le calendrier de la mission

La création de la Cité se fera en trois étapes :

1. La dissolution du Gip Adri, prévue au 31 décembre 2004.
2. En janvier 2005, la création d'un nouveau Gip⁽³⁾, impliquant trois ministères, avec la volonté d'attirer des entreprises mécènes, la création d'un Conseil scientifique et culturel, ayant un rôle consultatif et la fondation d'un réseau.
3. La création d'un établissement public, en 2007, qui sera doté d'un budget de 7 millions d'euros en 2007, ce qui reste un budget modeste.

En ce qui concerne son statut juridique, le musée se rattache à la loi sur les musées de France (2002). Le choix du lieu s'est porté sur le Palais de la Porte Dorée, construit pour l'exposition universelle de 1931 et qui fut transformé en musée des Colonies pendant quatre ans. La superficie totale du bâtiment est de 16 000 m². Cette option est un défi supplémentaire que nous allons relever, notamment en organisant notre première exposition sur le thème de la colonisation, de la décolonisation et de l'immigration. Une des vocations de la Cité sera de créer une véritable décentralisation et une politique d'activités hors les murs. Nous voulons être un catalyseur d'initiatives.

Une programmation culturelle et artistique

UN LIEU DE PROGRAMMATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE

-une programmation diversifiée d'expositions temporaires produites par la Cité ou coproduites avec les partenaires du réseau par ex. :

- * une exposition itinérante « Mémoire de l'immigration et villes portuaires » fin 2005, début 2006
- * en 2006 « Les étrangers à Paris : histoire des quartiers » en partenariat avec la Ville de Paris
- * en 2007 « Immigration et colonies, la France en 1931 » exposition inaugurale au Palais de la Porte Dorée

-des spectacles vivants et des évènements artistiques (compagnies ou artistes en résidence, rencontres autour du cinéma)

3. Groupement d'intérêt public. Le décret de création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration a été publié au Journal Officiel le 1^{er} janvier 2005. Le groupement est constitué des ministères de la Culture, du Travail, de l'Emploi et de la Cohésion sociale (délégation interministérielle à la Ville et direction de la Population et des Migrations), de l'Éducation nationale et de la Recherche, ainsi que du Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild) et de la Ville de Paris.

PISTES DE PROGRAMMATION EN 2005**2005**

- Mise en ligne sur le site Internet d'une galerie de portraits d'immigrés ou de descendants d'immigrés
- Colloque 24 et 25 novembre au Havre « Mémoire de l'immigration et villes portuaires », partenariat avec la Ville du Havre
- Participation au colloque « Migrations, échanges culturels et de savoir-faire entre la France et l'Algérie. De la colonisation à la coopération »

PISTES DE PROGRAMMATION EN 2006**2006**

- Collaboration à l'exposition « Migrations » produite par le Musée de l'homme
- Exposition temporaire et itinéraire de visites « Les étrangers à Paris : histoire de quartiers »
- Exposition temporaire « Les réfugiés arméniens » dans le cadre de l'année des cultures arméniennes
- Colloque « Colonisation et migrations »
- Participation à l'exposition « Algériens au travail en France et en Algérie des années 1900 à nos jours »

PISTES DE PROGRAMMATION EN 2007**2007**

- Exposition inaugurale « Immigration et colonies : la France en 1931 »
- Exposition temporaire de portraits photographiques réalisés par Augustus Sherman à Ellis Island entre 1905 et 1920

Nous avons mis en place plusieurs projets en 2004, notamment la pérennisation de notre Conseil scientifique, la définition précise de notre objet et la préparation et la mise en ligne d'une installation virtuelle, consultable sur notre site Internet.

En 2005, nous allons affiner et entamer notre programmation culturelle et artistique, nous allons créer une cellule pédagogique pour modifier le contenu des programmes et concevoir des outils pédagogiques.

Plusieurs expositions itinérantes sont prévues en 2005 et 2006 avant l'ouverture officielle : un colloque sur les villes portuaires, au Havre, les 24 et 25 novembre, qui débouchera sur une exposition itinérante, et une exposition sur l'histoire de l'immigration à travers les quartiers de Paris en 2006.

Les expositions temporaires seront l'occasion d'établir un regard croisé et des partenariats avec des pays européens, d'aborder des points d'histoire mais aussi des débats d'actualité.

Réunion régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le vendredi 15 octobre 2004
Bibliothèque l'Alcazar – Marseille

Depuis le lancement officiel du projet de Cité nationale de l'histoire de l'immigration, le 8 juillet dernier, la mission de préfiguration organise des réunions d'information dans plusieurs régions, pilotées à chaque fois par le préfet de Région. Ce "tour de France" a été souhaité par Jacques Toubon, président de la mission, afin de rapprocher le projet des territoires et des acteurs impliqués dans des actions liées à l'histoire et à la mémoire de l'immigration. Ces rencontres sont également l'occasion d'ouvrir un dialogue plus direct en vue de collaborations futures, notamment dans le cadre d'un réseau national associé à la Cité. Elles constituent, pour la mission de préfiguration, un moyen d'affiner la "cartographie" des projets, des lieux ressources et des pôles créatifs qui travaillent sur ces thématiques dans les régions.

Programme

10 h 00 - 10 h 15 : Accueil des participants par un représentant de Christian Frémont, préfet de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur

10 h 15 - 10 H 45 : Présentation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration par Jacques Toubon, président de la mission de préfiguration

10 H 45 - 11 H 15 : Les moyens d'action et les étapes de la préfiguration, Luc Gruson, directeur de la mission de préfiguration

11 H 15 - 12 H 15 : Débat avec les participants

12 h 15 - 12 H 45 : Capitalisation et valorisation des projets-mémoire dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Patrice Angosto, directeur de Teknicité

Accueil des participants

Le représentant du préfet de région accueille avec plaisir Jacques Toubon et l'ensemble des personnes concernées par ce projet de Cité nationale de l'histoire de l'immigration, remercie la ville de Marseille et le directeur de la Bibliothèque municipale à vocation régionale pour son accueil dans ce lieu symbolique et propose d'écouter sans tarder les informations relatives à ce projet.

Débat avec les participants

La délimitation de l'objet : quelle immigration ? quelle histoire ?

L'une des principales interrogations de l'audience marseillaise porte sur l'objet adopté par la Cité nationale. Deux personnes ont, par exemple, souhaité connaître ce que la Cité entendrait par "immigration" et quelles immigrations allaient être traitées.

Ainsi, Hervé Barelli, directeur du Centre du patrimoine de la ville de Nice, a souhaité savoir si la Cité nationale comportera un volet sur l'émigration (il pense par exemple au cas des habitants de Barcelonnette qui ont émigré en masse vers le Mexique), s'il y sera question des "petites immigrations" (comme celle de la communauté russe de Nice), et si les immigrations politiques seront évoquées. Jacques Toubon répond que la Cité ne doit rien exclure. Certes, elle est constituée d'une arête centrale, mais la vérité historique ne doit pas épargner les détours. Il y aura des occasions de parler d'émigration, comme de celles des Basques, des Huguenots... Il y aura aussi des sujets sur les "petites" immigrations, comme celle des Anglais, qui dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ont fondé le premier golf de France à Pau. Il existe une immigration du travail, des "réfugiés de la faim", plus ou moins organisée. Il y a aussi une immigration de caractère politique, soit des exilés idéologiques (Allemands, Polonois), ou une immigration de "survie" (juifs d'Europe centrale, Arméniens), et des réfugiés issus des décolonisations. Ainsi, l'histoire des rapatriés a à voir avec l'immigration, même si on ne se trouve pas dans le cas étrangers-Français. Il faudra donc, selon lui, parler de toutes ces histoires liées à l'immigration.

Éric Fine, de l'Api Provence, évoque la question des immigrations de populations fortunées, notamment sur la Côte d'Azur, et celle relative aux migrants des Dom-Tom, qui ne sont pas des étrangers, mais se placent, parfois socialement et surtout culturellement, dans une optique d'immigration. Il pose aussi la question de la prise en compte de la situation des migrants isolés, qui vivent dans des foyers depuis 30 ou 40 ans et qui ont toute leur famille à l'étranger. Jacques Toubon remarque que ces questionnements soulèvent des points importants. En effet, l'immigration des populations fortunées pose la question actuelle de ce que signifie l'Europe de Schengen dans l'histoire de l'immigration. Depuis Schengen, ces populations ne sont plus "immigrées". Quel statut ont-elles ? Comment les appréhender ? Il annonce qu'un travail sera fait sur ce thème avec le futur musée de l'Europe de Bruxelles. La question des migrants des Dom-Tom pourra éventuellement faire l'objet de travaux en prenant bien soin de respecter leur citoyenneté vieille de trois siècles et demi. Quant à la situation des migrants isolés, tels que les Chibanis, elle peut faire l'objet de travaux sur la mémoire. Néanmoins, la Cité doit garder son rôle culturel.

Une deuxième série de questions porte sur l'histoire de l'immigration. Jean-Jacques Jordi, qui dirige le Mémorial de la France d'Outre-Mer, craint que la Cité ne soit dominée par le débat franco-algérien, et que dans sa vision de l'histoire de l'immigration, une place prépondérante soit accordée aux immigrations des pays décolonisés, la colonisation et la décolonisation étant les sujets principaux du Mémorial. Jacques Toubon le rassure en insistant sur la nature principalement européenne de l'immigration en France. Ainsi, le choix du Palais de la Porte Dorée est aussi motivé par l'idée qu'il ne faut pas centrer l'institution autour d'une histoire de la colonisation et de la décolonisation. Jean-Jacques Jordi confirme donc qu'il existe une complémentarité et un partenariat possible entre leurs deux entités.

Dominique Michel, du Centre de ressources de la politique de la ville Paca, souhaite savoir si une articulation entre l'histoire régionale et locale de l'immigration et l'histoire nationale est envisagée. Comment la Cité créera-t-elle des passerelles ? Pour Jacques Toubon, qui souligne que l'immigration a souvent des caractéristiques régionales, la Cité a la volonté de réintégrer l'histoire des immigrés, y compris des quartiers et des régions, dans l'histoire de la nation. Les passerelles entre ces deux histoires seront possibles grâce à la création d'un réseau.

La Cité : un lieu et un réseau

En effet, la Cité nationale se veut le lieu de présentation de l'histoire de l'immigration, mais elle se veut aussi la tête de pont d'un réseau, national et international.

Le choix du Palais de la Porte Dorée est remis en cause par Samia Chabani, de la Sonacota. Témoignant au nom des associations communautaires à l'origine du projet de Centre pour l'histoire de l'immigration, elle a voulu savoir pourquoi le choix initial d'installer la Cité sur l'île Seguin (site des anciennes usines Renault) n'a pas été retenu. Jacques Toubon précise que, dès le début de la mission, les experts et le Forum des associations ont choisi de casser les stéréotypes – banlieue, pauvreté – sur l'immigration. Or, il n'y a pas un type d'immigration, mais des types d'immigrations. Il a donc fallu trouver un endroit qui puisse symboliser les différents types d'immigration et non pas seulement l'immigration économique venue du Sud. La Cité nationale est un projet central et non périphérique. Émile Témime, historien et membre du Conseil scientifique, précise deux points sur le choix du lieu. Tout d'abord, il doit être un lieu de communication, et ne pas symboliser seulement le travail. De plus, les éléments de programmation de la Cité seront itinérants, et ne seront pas destinés seulement aux Parisiens. Pour lui, l'important est de faire du Palais de la Porte Dorée un lieu de rencontre et de communication pour diffuser ce qui est déjà fait. Il s'agit de regrouper les initiatives associatives et de faire renaître les expériences. Jacques Toubon rebondit sur ce mot de "rencontre" qu'il juge très important, car les rencontres virtuelles seront aussi favorisées, grâce au répertoire de projets sur l'histoire de l'immigration, qui sera facilement consultable en ligne. L'itinérance sera une idée centrale, les supports mobiles comme les CD-rom et les bases de données seront privilégiés pour faire connaître les projets.

Cette question des "rencontres virtuelles" que souhaite favoriser la Cité doit se faire grâce au réseau qu'elle voudrait mettre en place avec les régions. À ce sujet, Zine Bibri, du Centre d'information et de documentation sur l'émigration et le Maghreb, pose la question de la place des associations, en termes d'orientation et de décision, dans le projet de Cité nationale et dans la création d'un réseau. Il souhaite connaître aussi les possibilités de déclinaison régionale du réseau. Jacques Toubon répond qu'il y aura, au Conseil d'administration du nouveau Gip créé en janvier 2005, des représentants des associations. Un réseau décentralisé de la Cité pourra être créé en région, mais ceci réclame une réflexion plus approfondie. Denis Chevalier, de la mission de préfiguration pour le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, en profite pour présenter le parallélisme qui existe entre les deux projets. Non seulement sur cette notion de réseau, et en quelque sorte de délocalisation, concrète pour le Mucem, virtuelle pour la Porte Dorée, et dans cette notion de création de réseaux, de circulation, d'échange. Le Musée national des Arts et des Traditions populaires, qui se transforme en Musée des Civilisations d'Europe et de la Méditerranée, présentera dans sa future exposition principale, un thème sur le chemin, notamment celui des migrants. Ainsi, selon Fernand Braudel, "les civilisations, ce sont des gares, des ports et des quais". Le Mucem se trouve donc en complète synergie avec la Cité.

La réunion de Marseille a aussi été l'occasion de démontrer l'utilité de la création d'un réseau, que ce soit d'un point de vue patrimonial, mais aussi pédagogique et éducatif. Daniel Moatti, du collège Pierre Bertone, a souhaité savoir si la Cité nationale aurait vocation à sauvegarder et promouvoir les lieux de mémoire de l'immigration. Il cite en exemple la mosquée historique de Fréjus, qui se trouve dans un état avancé de délabrement, fermée au culte et au public, alors qu'il s'agit d'une des seules mosquées architecturales de France ainsi que le cimetière musulman de l'île Sainte-Marguerite près de Cannes. Cherchant à sauvegarder ces lieux de mémoire de l'immigration, il se heurte à un désintérêt certain pour cette cause. Comment la Cité peut-elle l'aider ? Pour Jacques Toubon, la Cité a certes vocation à protéger ce genre de bâtiment, mais ne peut pas le faire de manière financière. Son rôle est donc avant tout d'utiliser son autorité, son intérêt politique, et son réseau pour essayer de faire bouger les choses et de motiver des financements.

Coordinatrice pour les actions artistiques, les arts contemporains et la citoyenneté au recto-rat de l'académie d'Aix-Marseille, Marie-Paule Lazennec souhaite mettre l'accent sur l'intérêt de la Cité pour l'Éducation nationale. Pour la population scolaire de PACA, ce projet est très important, pour la mise en réseau et en cohérence au niveau de la région. En effet, la population scolaire pourra bénéficier de cette mise en réseau des projets, qui eux-mêmes pourront être mis en cohérence suivant les disciplines, l'âge ou la réceptivité des élèves.

Conclusions

Les conclusions de cette réunion sont apportées par Patrice Angosto, de l'association Teknicité culture et développement. Après une présentation du site Internet de Teknicité comprenant de nombreux projets artistiques relatifs à la mémoire et à l'histoire de l'immigration en PACA, il intervient sur deux points. Il souhaite que la Cité ne sous-estime pas les véritables problèmes d'intégration qui existent encore. La situation des artistes étrangers par exemple est très difficile. À présent, il s'agit de favoriser l'accès à la langue maternelle et paternelle et de se mettre aux normes européennes. La région PACA a la chance d'être un territoire qui possède des héritages culturels gigantesques souvent détenus par les populations elles-mêmes.

Jacques Toubon rebondit sur cette question pour insister sur la difficulté de la collecte. C'est précisément là que les associations peuvent avoir un rôle primordial en tant qu'intermédiaire, car il faut avoir une très grande confiance pour confier ses témoignages, voire ses objets. Elles auront un rôle de médiation et un travail d'exploration à faire. Il conclut enfin la réunion sur les Journées nationales sur les Villes Portuaires et la Mémoire de l'Immigration que la Cité va organiser en partenariat avec la ville du Havre en novembre 2005. Ces journées représentent une des premières actions de la Cité, typiques de la démarche amorcée, puisqu'en partenariat, hors les murs et en région. Marseille doit y participer.

Annexe

Liste des Participants

Madame ABABSA, représentant Thérèse BASSE
Nasr-Eddine ABDI,directeur grands projets ville, mairie de la Seyne sur Mer
Abed ABIDAT,photographe,Images Plurielles
Djamel ACHOUR, Anonymal Centre européen de création et de développement culturel
Jean-Pierre ALIS,président,Athanor
Martine ANGLES, Tilt
Patrice ANGOSTO,Teknicité culture et développement et Espace Jullien
Abdelkader ATIA,chef de projet ,Mission ville littoral sud
Hervé BARELLI,directeur-adjoint, Direction des affaires culturelles, Mairie de Nice,
et directeur du Centre du patrimoine de la ville de Nice
Sylvain BESSE,directeur,Tandem
Nassera BEN MARNIA,UFM
Michel BONELLI,président,Cercle culturel méditerranéen
Nacer BOUARICHA,Conseil communal de prévention de la délinquance
Élisabeth BOUGON-LAZANO, chef de projet territorial, Direction de l'Habitat
et de la politique de la ville, mairie d'Aix en Provence
Zine BRIBRI, Centre d'information et de documentation sur l'émigration et le Maghreb
Madame CARRELET,représentant Chantal MAIRE, Maison des jeunes et de la culture
Claire CASTAN,chargée de mission, Centre ressources illettrisme région PACA
Gilbert CECCALDI,chargé de mission, Drac, PACA
Samia CHABANI, Direction départementale de la Sonacota
Claude CHARBONNIAUD, président, Accompagnement promotion insertion Provence
Nessa CHERIT, mairie de Martigues
Denis CHEVALIER, représentant Michel Collardelle, Mission de préfiguration
pour le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée
Philippe CORDIER,chargé de mission, Secrétariat général aux affaires régionales,
préfecture de région PACA
Henry DARDEL,directeur régional, Fonds d'action et de soutien pour l'intégration
et la lutte contre les discriminations (Fasild) PACA
Olivier DE SEPIBUS,photographe, Bruit d'Image
Pierre-Yves DEBRENNE, directeur de la politique de la Ville, DSU Marseille
Chantal DELORME, Métamorphoses arts et communication
Hélène DEOM,chef de projet sectoriel, Mairie de Nice
Martine DERAIN, Association Commune
Hélène DERIU,régisseur,Association La compagnie
Zineb DOULFIKAR, Association Les chibani's
Anne DUFOURG, responsable du Centre d'information et de documentation, Drac PACA
Jean DUTECH,directeur de projet politique de la Ville, Mairie de Martigues
Sylvie EMSELLEM,chargée d'études, CREOPS, Antenne de Marseille
Nicole ENOUF, metteur en Scène,Le Grain de Sable
Madame ESSID, Espace Accueil aux Étrangers
Ghislaine FERON,chargée de mission politique territoriale,conseil régional de PACA
Eric FINE, Accompagnement promotion insertion Provence
Philippe FOULQUIÉ,directeur,La Friche belle de mai

Géraldine GARNIER, Cosmos Kolej Théâtre et curiosités
Jean-Claude GAUTIER, Drac PACA
Frédérique GIRAUD-HERAUD, chargée de mission, Drac PACA
Salim HATUBOU, Fédération Comorienne
Yves JEANMOUGIN, Métamorphoses arts et communication
Jean-Jacques JORDI, directeur, Mémorial national de la France d'Outre-Mer
Sonia KURDIAN, chef de projet, Teknicité culture et développement
Madame LARROUZÉ, Association La compagnie
Marie-Paule LAZENNEC, coordinatrice pour les actions artistiques,
les arts contemporains et la citoyenneté au Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille,
représentant Jean-Paul DE GAUDEMAR
Ali LEHIANI, chef de projet politique de la ville, Mairie de l'Isle-sur-Sorgue
René LÉVY, président, La minoterie, compagnie théâtrale provisoire
Dalila MAHDJOUB, Association Commune
Joseph MARANDO, photographe, Association Histoires de vies
Pascale MARGUERETTAZ, chef de projet, Mairie de Saint-Maximin La Sainte-Baume
Thierry MARTIN, directeur, Direction des affaires culturelles de la ville de Nice
Nadège MAZERAN, documentaliste, Espace accueil aux étrangers
Yasmine MEKMOUCHE, présidente, Cris écrits
Isabelle MESSINEO, chef de projet, Mairie de Marseille
Dominique MICHEL, Centre de ressources politique de la ville PACA
Daniel MOATTI, Collège Pierre BERTONE
Raphael MONTICELLI, délégué académique à l'éducation artistique,
Rectorat de l'académie de Nice
Jean-Luc ROSTAGNI, directeur de la mission politique de la ville, jeunesse et vie associative
Marie-Josée ROUSSEAU, présidente, Métamorphoses arts et communication
Sami SADAK, chargé de recherches, Arcade
Myriam SALAH-EDDINE, adjointe au Maire, déléguée à l'action familiale,
droits des femmes, Hôtel de Ville
Christian SCARZELLA, Tilt
Marie-Pierre SERRES-THOMAS, coordinatrice des actions culturelles,
Délégation au développement solidaire
Émile TÉMIME, historien, professeur émérite à l'Université de Provence
Melanik THROMAS, Association culture et communication
Malika TUPIN, Urapp
Anne-Marie VENTUR, chargée de projet, Citoyens d'abord

Compte-rendu réunions régionales

Les informations et les données fournies sont valables au 31 décembre 2004.
Le projet de la Cité nationale est en constante évolution et a pu faire l'objet de développements
et de modifications qui ne sont pas mentionnés dans ce compte-rendu.

Directeur de la publication :

Luc Gruson

Rédaction du compte-rendu :

Katell Guiziou

katell.guiziou@histoire-immigration.fr

Corrections :

Pascale Coutant

Prise de notes et relecture :

Sylvain Gorin, Katell Guiziou, Fanny Servole

Maquette :

Sandy Chamaillard

Réunions régionales - Réseau

Coordination :

Marie Poinsot

marie.poinsot@histoire-immigration.fr

Gestion, organisation :

Yasmina Dekiouk

yasmina.dekiouk@histoire-immigration.fr